MOUHET : Organisation d'un territoire rural du Moyen Âge au XX^{e} siècle

John Waples
Mouhet

Résumé

Cette étude propose une analyse territoriale de la commune de Mouhet (Indre), située à la limite du Berry, de la Marche et du Limousin. En mobilisant conjointement sources écrites, cartographiques, cadastrales, toponymiques et archéologiques, elle met en évidence la formation et la permanence d'une organisation rurale structurée dès le Moyen Âge.

Le territoire apparaît comme un espace hiérarchisé, organisé autour de la châtellenie de Rhodes, de l'abbaye cistercienne d'Aubignac et d'un réseau de résidences seigneuriales secondaires et d'exploitations agricoles. Les données archéologiques suggèrent en outre l'existence de formes d'occupation et d'exploitation antérieures à cette structuration médiévale.

Malgré les transformations institutionnelles de la Révolution et les évolutions démographiques des XIX^{e} et XX^{e} siècles, les structures fondamentales du paysage rural demeurent largement héritées de cette organisation ancienne.

Introduction

Écrire l'histoire de Mouhet pose un problème méthodologique caractéristique des territoires ruraux du centre de la France. La documentation est inégale, les sources fragmentaires, et la tentation est grande de réduire l'histoire locale à l'anecdote ou à l'ombre d'événements plus vastes. La présente étude adopte une démarche inspirée de l'histoire des paysages ruraux.

Mouhet n'est pas envisagé comme un village qui « apparaît », mais comme un territoire progressivement structuré par les formes de la seigneurie, la présence monastique, l'organisation ecclésiastique et, beaucoup plus tard, par les institutions de l'État moderne.[1] Dans cette perspective, le paysage devient lui-même un document historique, conservant les traces des structures de pouvoir, d'habitat et d'exploitation du sol.

Ce qui se dégage n'est pas l'image d'un lieu marginal, mais celle d'un paysage durable, dont la cohérence est largement antérieure à la constitution de la commune moderne.[2]

L'analyse croisée des sources cartographiques, cadastrales et toponymiques révèle également l'existence, dans le territoire de Mouhet, d'un réseau dense de sites seigneuriaux et para-seigneuriaux. La carte féodale dressée par J.-B. Champeval au XVIII^{e} siècle distingue

[1] Bernard Derouet, *La vie rurale dans la France médiévale*, Paris, Seuil, 2003, p. 15–32.
[2] Robert Fossier, *Enfance de l'Europe*, vol. I, Paris, Presses Universitaires de France, 1982 ; *Dictionnaire de l'Indre*, s.v. « Mouhet », p. 9–25.

notamment Rhodes comme châtellenie, tandis que Chassincourt, Chavenière et la Bazonnerie apparaissent comme *castels repaires* ou fiefs simples. Cette hiérarchie locale s'inscrit dans un paysage déjà structuré par des établissements monastiques voisins, en particulier l'abbaye cistercienne d'Aubignac, et par plusieurs résidences nobiliaires dont La Roche-Mouhet et La Goutte-Bernard.[3]

L'étude analyse successivement les structures médiévales du territoire, les sources cartographiques et cadastrales qui en conservent la trace, puis les transformations démographiques et économiques des XIXe et XXe siècles. L'approche toponymique permet enfin d'en éclairer la permanence dans la longue durée.

1 – Mouhet dans son paysage féodal et monastique médiéval

Avant même que Mouhet n'existe comme paroisse ou comme village constitué, son territoire était déjà structuré par plusieurs autorités qui se superposaient : la châtellenie de Rhodes, l'abbaye d'Aubignac et le diocèse de Bourges. Autour de ce territoire se dessinait ainsi un paysage de pouvoirs multiples, auquel s'ajoutaient des résidences seigneuriales locales telles que La Roche-Mouhet et le domaine voisin de La Goutte-Bernard.

Dans cette région, le pouvoir médiéval s'exerçait d'abord à l'échelle du territoire avant de se fixer dans des cadres communautaires.[4] Mouhet se situe dans une zone de contact ancienne entre les provinces historiques du Berry, de la Marche et du Limousin. Les espaces de frontière de ce type favorisent fréquemment la superposition des juridictions et des formes de pouvoir, phénomène particulièrement visible dans l'organisation territoriale ancienne de Mouhet.

Le château de Rhodes constituait le principal centre seigneurial de cette partie de la frontière entre Berry et Marche. À partir du bas Moyen Âge, la châtellenie passa entre les mains de la famille Pot, l'un des lignages nobles les plus influents du Berry.

La famille Pot apparaît dans les sources dès le XIVe siècle et acquiert progressivement une position importante dans l'administration royale et la noblesse régionale. Plusieurs de ses membres occupèrent des charges élevées au service de la couronne.

Parmi les figures marquantes de ce lignage figure Jacques Pot, seigneur de Rhodes au XVe siècle, qui consolida l'assise territoriale de la famille dans la région. Son fils Philippe Pot (1428–1493), chevalier de la Toison d'Or et grand sénéchal de Bourgogne, incarne l'ascension de cette noblesse berrichonne dans les cercles du pouvoir princier et royal.

Sous leur autorité, la châtellenie de Rhodes continua d'exercer ses droits seigneuriaux sur un ensemble de paroisses et de terres rurales, parmi lesquelles figurait Mouhet. Cette dépendance ne signifiait pas une présence permanente des seigneurs, mais elle structurait durablement les hiérarchies foncières, les obligations juridiques et l'organisation du territoire.

[3] Champeval, Jean-Baptiste. *Notice historique de la maison de Saint-Martin de Bagnac.* Limoges, 1897.
[4] Robert Fossier, *Enfance de l'Europe*, Ibid.

Ainsi, même si Mouhet apparaît tardivement dans les sources comme paroisse constituée, son territoire s'inscrivait depuis longtemps dans l'espace d'autorité de Rhodes et des lignages qui en détenaient la seigneurie.[5] [6]

Parallèlement à cette autorité seigneuriale s'affirmait celle de l'abbaye d'Aubignac, fondée en 1138 et affiliée à l'ordre cistercien en 1162 (Gallia Christiana, t. II). L'abbaye d'Aubignac, située à proximité immédiate du territoire de Mouhet — à environ cinq cents mètres de sa limite actuelle — exerça également une influence importante sur l'organisation des terres et de l'exploitation agricole, notamment par l'organisation de ses domaines agricoles. Loin d'être un établissement spirituel isolé, Aubignac constituait une puissance agraire majeure, dont les possessions s'étendaient sur la Marche, le Poitou et le Berry. Parmi ses biens figurait la grange de L'Auberthe, située à l'intérieur du territoire de Mouhet. Cette présence monastique contribua durablement à l'organisation des terres, à l'exploitation des espaces boisés et aux rythmes de la production agricole.[7] [8]

L'abbaye d'Aubignac doit être considérée comme un acteur fondateur de l'histoire de Mouhet. Placée dans le diocèse de Bourges, elle participait au système ecclésiastique régional tout en exerçant localement son influence principalement par la possession foncière et l'exploitation agricole de ses granges. Son système de granges introduisit des formes rationalisées de gestion agricole, une exploitation encadrée des espaces boisés et une structuration foncière dont les effets se prolongèrent sur plusieurs siècles.[9] [10]

Les granges monastiques de ce type constituaient de vastes unités agricoles combinant cultures, pâturages, exploitation forestière et gestion de l'eau. Même lorsque la documentation directe est limitée, le paysage ultérieur de Mouhet — vallées de prairies, étangs aménagés et organisation structurée des parcelles — conserve l'empreinte de cette mise en valeur monastique.

La mise en valeur monastique cistercienne privilégiait volontiers les zones marginales ou de lisière — situation qui correspond précisément à celle de Mouhet. Les terres de l'abbaye, dans ce secteur, inscrivirent Mouhet dans une économie supra-locale et contribuèrent à éviter sa marginalisation ou son isolement paroissial.[11]

Les granges cisterciennes étaient souvent établies dans des zones de lisière, proches des limites paroissiales ou seigneuriales. Ces espaces, parfois boisés ou faiblement exploités, offraient aux moines la possibilité d'organiser de nouveaux domaines agricoles. La grange de L'Auberthe, située à proximité immédiate du territoire de Mouhet, s'inscrit probablement dans ce modèle d'expansion agricole monastique à partir d'un centre abbatial.

[5] *Dictionnaire de l'Indre*, s.v. « Rhodes » ; Viton de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*.
[6] *Pouillé du diocèse de Bourges* ; Archives départementales de l'Indre, série G.
[7] Victor-Albans Fauconneau-Dufresne, *Conférences sur les anciennes abbayes et les vieux châteaux du Bas-Berry*, Châteauroux, 1876 ; *Gallia Christiana*, vol. II.
[8] Archives départementales de la Creuse, fonds de l'abbaye d'Aubignac, série H ; *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*.
[9] Victor-Albans Fauconneau-Dufresne, *Conférences sur les anciennes abbayes et les vieux châteaux du Bas-Berry*, Châteauroux, 1876 ; *Gallia Christiana*, vol. II.
[10] Louis Lekai, *The Cistercians: Ideals and Reality*, Kent State University Press, 1977 ; Georges Duby, *Guerriers et paysans*, Paris, Gallimard, 1973.
[11] Charles Higounet, *Paysages et villages du Moyen Âge*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1986.

La fondation de l'abbaye d'Aubignac s'inscrit dans un mouvement plus large d'expansion cistercienne au XII^{e} siècle. Les monastères de cet ordre étaient fréquemment établis dans des zones de lisière ou de frontière, caractérisées par des terres encore peu mises en valeur. Ces régions offraient aux moines l'espace nécessaire pour organiser leurs domaines agricoles selon le système des granges, exploitées par les frères convers. La situation de Mouhet, à la limite du Berry et de la Marche, correspond à ce type de paysage où l'action cistercienne structura durablement l'exploitation des terres.

Des sites seigneuriaux secondaires complétaient cette organisation territoriale, parmi lesquels La Roche-Mouhet et La Goutte-Bernard.

La Roche-Mouhet semble avoir constitué une résidence seigneuriale secondaire à l'intérieur même du territoire de Mouhet. Le site occupe une légère éminence à proximité d'un cours d'eau, situation caractéristique de nombreux établissements seigneuriaux modestes dans les paysages ruraux du centre de la France. Ces sites n'étaient généralement pas de grands châteaux, mais plutôt des *maisons fortes* ou demeures fortifiées combinant fonctions résidentielles, défensives et administratives.

L'importance de La Roche-Mouhet tient moins à son ampleur architecturale qu'à sa place dans la hiérarchie locale des pouvoirs. Tandis que le château de Rhodes exerçait une autorité châtelaine sur un territoire plus vaste, La Roche-Mouhet constituait un centre de seigneurie plus immédiat à l'intérieur du territoire qui deviendra la paroisse de Mouhet. C'est depuis ce type de résidence que les seigneurs locaux administraient leurs terres, supervisaient l'exploitation agricole et maintenaient leur présence au sein d'une population rurale largement dispersée.

À partir de la fin du Moyen Âge, La Roche-Mouhet apparaît associé à des familles nobles locales, notamment les Martin. Leur possession du site illustre l'évolution de la seigneurie dans la région : comme ailleurs dans le Berry et les marges de la Marche, l'autorité reposait de moins en moins sur la fortification et de plus en plus sur la détention foncière, les droits seigneuriaux et les réseaux de propriété.

Dans cette perspective, La Roche-Mouhet représente un niveau intermédiaire dans l'organisation du paysage médiéval. Entre l'autorité régionale de Rhodes et les établissements agricoles dispersés de la paroisse, il constituait un point d'ancrage local de la résidence seigneuriale et de la gestion des terres. Sa présence aide à comprendre comment le territoire de Mouhet fut administré bien avant l'apparition de la commune comme cadre administratif.

L'histoire et l'implantation matérielle de cette résidence font l'objet d'une étude distincte consacrée spécifiquement à La Roche-Mouhet. À l'époque médiévale, l'autorité ne se laissait pas enfermer dans des frontières administratives strictes : la proximité comptait souvent davantage que la juridiction formelle.[12] [13] La relation précise entre la résidence seigneuriale de La Roche-Mouhet et l'autorité plus large exercée depuis Rhodes demeure imparfaitement

[12] Monique Bourin et Jean Durand (dir.), *Vivre au village au Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2007.
[13] Archives départementales de l'Indre, série E ; Archives départementales de la Haute-Vienne, série E.

documentée, mais la coexistence de ces deux sites reflète le caractère stratifié des pouvoirs seigneuriaux dans cette zone de contact du Berry.

Ainsi, bien avant que Mouhet ne soit attesté comme paroisse nommée, il constituait déjà un territoire exploité, administré et intégré sur les plans économique et social.

Cette ancienneté de l'occupation se trouve confirmée, en l'état actuel des données disponibles, par les indices archéologiques. Plusieurs découvertes effectuées sur le territoire de Mouhet et dans ses abords immédiats permettent désormais d'entrevoir une organisation plus structurée dès l'époque gallo-romaine.

Au lieu-dit de Faon, la mise au jour d'une sculpture monumentale du II^{e} siècle, représentant un Jupiter triomphant, témoigne de l'inscription du site dans les courants culturels de la Gaule romanisée. À proximité, des vestiges de métallurgie du fer — comprenant structures bâties, foyers de réduction et importantes accumulations de scories — indiquent l'existence d'une activité artisanale organisée et durable.

Ces indices ne doivent pas être considérés isolément. Leur répartition et leur proximité révèlent un ensemble cohérent associant habitats, zones de production et espaces funéraires. La présence conjointe de nécropoles à incinération, de structures artisanales et de traces d'occupation domestique suggère l'existence d'un tissu d'implantation relativement structuré, dont les différentes fonctions apparaissent déjà articulées à l'échelle locale.

Sans qu'il soit possible d'en restituer précisément les formes ni les continuités, et sans pour autant impliquer une continuité directe des structures, cet ensemble contribue à montrer que l'organisation territoriale médiévale s'inscrit dans un paysage déjà anciennement occupé et exploité.[14] [15] [16] [17] [18]

Ces éléments suggèrent ainsi l'existence d'un système d'exploitation du territoire dont les formes médiévales pourraient constituer une réorganisation plutôt qu'une création. L'organisation religieuse ne créa pas le territoire de Mouhet ; elle en consacra plutôt l'existence en lui donnant une forme institutionnelle durable.

[14] Lelong Charles. *Note sur une sculpture gallo-romaine de Mouhet (Indre).* In: Revue archéologique du Centre de la France, tome 9, fascicule 2, 1970. pp. 123-126; en ligne : Persée.

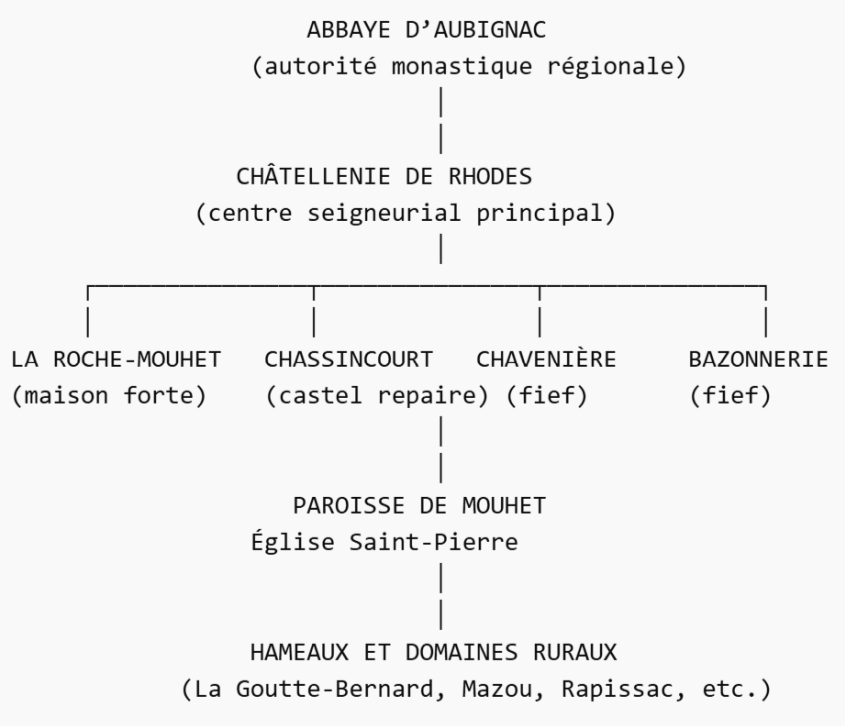
[15] Brissaud Laurence. *Sépultures et habitats gallo-romains en Bas-Berry. [Gallo-roman burials and settlement in Bas-Berry].* In: Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes du Colloque ARCHEA/AGER (Orléans, 7-9 février 1992) Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1993. pp. 255-263. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 6); en ligne : Persée.

[16] Brissaud Laurence, Lorenz Jacqueline, Lorenz Claude. *Les coffres funéraires. In: La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre). Mémoire 1 du Musée d'Argentomagus. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France*, 1992. pp. 198-204. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 3); en ligne : Persée.

[17] Bailles-Talbi Nathalie, Blanchard Philippe. *Sépultures de nouveau-nés et de nourrissons du 1er âge du Fer au haut Moyen Âge découvertes hors des contextes funéraires traditionnels sur les territoires carnute, turon et biturige cube : inventaire, synthèse et interprétations. In: Ensembles funéraires gallo-romains de la Région Centre - 1. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France*, 2006. pp. 157-205. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 29); en ligne : Persée.

[18] Ferdière Alain, de Kisch Yves. *Circonscription du Centre. In: Gallia, tome 42, fascicule 2*, 1984. pp. 271-325; en ligne : Persée.

Figure 1 — Organisation territoriale et hiérarchie seigneuriale autour de Mouhet (schéma interprétatif).



La découverte, au lieu-dit des Hirondelles — localisé sur le cadastre napoléonien à proximité immédiate de Rhodes et de la Bazonnerie — de structures agricoles datées par radiocarbone entre le VIIIe et le Xe siècle suggère l'existence d'une phase d'occupation antérieure à la structuration seigneuriale du territoire. Ces vestiges, constitués notamment de silos et de structures liées à l'exploitation agricole, indiquent la présence d'un établissement rural précoce, sans que l'on puisse en préciser la nature ni la continuité. L'importance de ce site est renforcée par les études régionales récentes, qui soulignent le caractère exceptionnel de la concentration de silos observée aux Hirondelles. Ce type d'organisation, rare à l'échelle régionale, évoque des sites à forte capacité de stockage et suggère une structuration interne du peuplement, pouvant traduire une hiérarchisation des exploitations ou une fonction de centralisation des ressources.[19] [20]

D'autres indices confirment cette organisation du terroir. Le site de « La Grande Pièce », fouillé lors des travaux de l'A20, a livré un ensemble structuré d'enclos, de silos, de greniers et de structures de combustion associées à des activités métallurgiques, daté des IXe–XIe siècles.

[19] Roger Jacques. Mouhet (Indre). *Les Hirondelles. In: Archéologie médiévale*, tome 27, 1997. p. 165; en ligne : Persée.
[20] Jesset Sébastien, Josset Didier, Nissen Anne. *L'habitat rural médiéval en région Centre-Val de Loire. Un premier bilan*. In: Archéologie du Midi médiéval. Supplément n°9, 2020. L*'habitat rural du haut moyen âge en France (Ve-XIe siècles) : Dynamiques du peuplement, formes, fonctions et statuts des établissements*. pp. 209-226; en ligne : Persée.

La récurrence de ce toponyme dans le cadastre napoléonien, réparti en plusieurs points du territoire, suggère par ailleurs la persistance d'unités agraires importantes, dont l'origine pourrait remonter à ces phases d'organisation médiévale.[21] [22]

2 – Sources cartographiques : de l'Atlas de Trudaine au cadastre napoléonien

L'organisation territoriale évoquée précédemment peut être observée à travers plusieurs séries de documents cartographiques conservés pour la région. Les données relatives à Mouhet proviennent notamment de l'Atlas de Trudaine (milieu et seconde moitié du XVIII[e] siècle), établi dans le cadre de l'amélioration du réseau routier royal, offre une représentation détaillée des voies, du relief et des aménagements hydrauliques.[23] Il est suivi par la carte de Cassini, premier relevé systématique du territoire français, puis par le cadastre napoléonien, qui fixe avec une précision nouvelle les parcelles et les propriétés.[24] [25] Pris ensemble, ces documents permettent d'observer la structure territoriale de Mouhet sur près d'un siècle.

Une représentation complémentaire apparaît dans la carte féodale dressée par J.-B. Champeval pour la Basse Marche, représentant l'organisation féodale vers le milieu du XVIII[e] siècle. Bien qu'elle relève d'une tradition érudite — fondée sur une reconstitution des structures féodales — plutôt que d'une cartographie administrative, elle distingue plusieurs types de sites : Rhodes y figure comme châtellenie, tandis que Chassincourt, Chavenière et la Bazonnerie sont représentés comme *castels repaires* ou simples fiefs. Cette indication confirme l'existence, autour de Mouhet, d'un réseau de petites résidences seigneuriales structurées hiérarchiquement.[26]

La comparaison fait apparaître une remarquable continuité. Routes, champs et formes de l'habitat se maintiennent dans le temps. Le cadastre n'a pas créé la géographie de Mouhet : il l'a figée.[27]

3 – Mouhet comme paroisse et communauté (XII[e]–XVI[e] siècles)

Mouhet apparaît dans les sources écrites comme paroisse à la fin du XIII[e] siècle, sous la forme villa et parrochia de Moheto (Pouillé du diocèse de Bourges), attestant son intégration dans l'organisation ecclésiastique régionale.[28] Cette formulation relève d'une reconnaissance

[21] Peytremann Édith. *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle. Volume 1*. In: Peytremann Édith. *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle*. Volume 1. Chelles : Association française d'archéologie mérovingienne, 2003. pp. 3 453. (Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne); en ligne : Persée.
[22] Peytremann Édith. *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle. Volume 2*. In: Peytremann Édith. *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle. Volume 2*. Chelles : Association française d'archéologie mérovingienne, 2003. pp. 3-442. (Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne); en ligne : Persée.
[23] Atlas de Trudaine pour la généralité de Bourges, route de Paris à Toulouse, c. 1745-1780.
[24] Monique Pelletier, *La carte de Cassini*, Paris, CTHS, 1990.
[25] Jean-Claude Farcy, *Le cadastre napoléonien*, Paris, CTHS, 1994.
[26] Champeval, Jean-Baptiste. *Notice historique de la maison de Saint-Martin de Bagnac.* Limoges, 1897.
[27] Marc Bloch, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Armand Colin, 1931.
[28] Font-Réaulx Jacques de. *Pouillés de la province de Bourges* (Texte) Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1961. pp. 1-577. (Recueil des historiens de la France. Pouillés, 9-1); en ligne : Persée.

plutôt que d'un acte fondateur : l'organisation paroissiale suit ici des implantations et des usages du sol antérieurs, et non l'inverse.[29] [30]

L'église paroissiale de Mouhet, dédiée à saint Pierre, constitue le principal témoin matériel de la formation de la communauté médiévale. Son édification remonte probablement au XII^e^ siècle ou au début du XIII^e^ siècle, période correspondant à la généralisation du réseau paroissial dans les campagnes berrichonnes.

L'église de Mouhet s'inscrit dans le groupe des édifices romans à nef unique caractéristiques du Berry, dont la mise en voûte semble intervenir dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, témoignant d'une phase de consolidation architecturale relativement tardive.[31]

Comme dans beaucoup de territoires ruraux dépendant d'une seigneurie châtelaine, l'église semble avoir eu pour origine une chapelle liée à l'autorité de Rhodes, avant de devenir le centre d'une paroisse autonome. Sa dédicace à saint Pierre, fréquente dans les paroisses médiévales, rappelle l'inscription de Mouhet dans la hiérarchie ecclésiastique du diocèse de Bourges.

Au fil des siècles, l'édifice ne fut pas seulement un lieu de culte. Il constitua également un point de référence pour la vie communautaire : perception de la dîme, rassemblement des fidèles lors des fêtes religieuses et cadre des principaux rites de passage — baptêmes, mariages et sépultures. Par sa permanence, l'église Saint-Pierre donna une stabilité institutionnelle à un territoire dont l'habitat demeurait largement dispersé.[32] [33]

Pour les habitants du Mouhet médiéval, les obligations étaient multiples : redevances envers les seigneurs, corvées ou cens sur les terres monastiques, et paiement de la dîme à l'Église. L'habitat demeurait dispersé entre hameaux et exploitations isolées : Mouhet constituait un territoire paroissial, et non un village aggloméré.[34] [35]

Malgré les conflits régionaux et les mutations politiques de la fin du Moyen Âge, ces structures se révélèrent durables. À la veille de l'époque moderne, Mouhet apparaît ainsi comme une paroisse rurale stabilisée, organisée autour de son église et d'un réseau de hameaux dispersés.[36]

4 – Seigneuries locales et organisation du territoire à l'époque moderne

Le passage à l'époque moderne se caractérisa davantage par une continuité que par une rupture. La châtellenie de Rhodes demeura un élément structurant du paysage seigneurial régional, notamment entre les mains de la famille Pot, dont les stratégies d'héritage, de

[29] *Pouillé du diocèse de Bourges* ; *Dictionnaire de l'Indre*, s.v. « Mouhet ».
[30] *Robert Fossier, Enfance de l'Europe, vol. I, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.*
[31] Deshoulières François. *Les églises du Berry. Synthèse et conclusions*. In: Bulletin Monumental, tome 90, n°1, année 1931. pp. 5-33; en ligne : Persée.
[32] René Crozet, *L'art roman en Berry*, Paris, Picard, 1963.
[33] Marc Bloch, *La société féodale*, vol. II, Paris, Albin Michel, 1939.
[34] Georges Duby, *Guerriers et paysans*, Paris, Gallimard, 1973.
[35] Charles Higounet, *Paysages et villages du Moyen Âge*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1986.
[36] Jean Jacquart, *La crise rurale en Île-de-France*, Paris, Armand Colin, 1974.

cession et de retrait lignager témoignent de la persistance des formes de pouvoir nobiliaire dans le Berry.[37] [38]

Des lignages locaux, tels que les Martin, associés à La Roche-Mouhet puis à La Goutte-Bernard, illustrent l'évolution d'une seigneurie fondée sur la fortification vers un pouvoir exercé principalement par la possession foncière. L'autorité seigneuriale s'exerça de plus en plus par la détention des terres, les alliances matrimoniales et la présence juridique, plutôt que par la domination militaire directe.[39] [40]

Située à moins d'un kilomètre du territoire communal actuel de Mouhet, La Goutte-Bernard formait un petit domaine seigneurial étroitement lié à La Roche-Mouhet et aux familles locales qui détenaient ces terres. Au Moyen Âge comme à l'époque moderne, les limites territoriales ne correspondaient pas aux frontières administratives ultérieures des communes.

La proximité géographique et les liens de propriété intégraient La Goutte-Bernard à l'espace seigneurial et économique de Mouhet.

Le domaine apparaît notamment dans la documentation relative à la famille Martin, qui possédait des terres dans cette zone. Il illustre la transformation progressive de la seigneurie rurale : d'une domination centrée sur des sites fortifiés vers une autorité reposant davantage sur la propriété foncière et la gestion des exploitations agricoles.

La vie paroissiale demeura stable, et Mouhet entra dans le XVIII^{e} siècle comme une communauté rurale pleinement constituée, dont les structures étaient déjà anciennes de plusieurs siècles.

5 – La Révolution et la recomposition du territoire de Mouhet

La Révolution française démantela les formes héritées de l'autorité sans pour autant effacer les paysages hérités. Les droits seigneuriaux furent abolis, les biens ecclésiastiques nationalisés, et la paroisse transformée en commune.[41] [42]

Mouhet connut la surveillance du clergé et l'arrestation de prêtres réfractaires, illustrant la pénétration de l'autorité révolutionnaire dans les campagnes. Pourtant, les pratiques religieuses populaires se maintinrent en partie sous l'hostilité officielle.[43]

La vente des biens nationaux modifia les structures de propriété sans transformer profondément l'organisation du territoire (Archives départementales de l'Indre, série Q). Champs, chemins et hameaux demeurèrent en place. La Révolution transforma avant tout le

[37] Robert Fossier, *Enfance de l'Europe*, vol. II, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.
[38] Viton de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France* ; *Dictionnaire de l'Indre*, s.v. « Rhodes » ; Roland Mousnier, *Les institutions de la France sous la monarchie absolue*, Paris, PUF, 1974.
[39] Archives départementales de l'Indre, série E ; Archives départementales de la Haute-Vienne, série E ; Jean-Marie Constant, *La noblesse française aux XVI^{e}–XVII^{e} siècles*, Paris, Hachette, 1997.
[40] Jean-Marie Constant, *La noblesse française aux XVI^{e}–XVII^{e} siècles*, Paris, Hachette, 1997.
[41] François Furet, *La Révolution française*, Paris, Hachette, 1988.
[42] Jean Egret, *La Révolution des notables*, Paris, Armand Colin, 1950 ; Jean-Pierre Jessenne, *Pouvoir au village et Révolution*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1987.
[43] Timothy Tackett, *Religion, Revolution, and Regional Culture in Eighteenth-Century France*, Princeton, Princeton University Press, 1986 ; Archives départementales de l'Indre, série L

cadre juridique de la propriété et de l'autorité locale, tandis que le paysage hérité des siècles précédents continua de structurer l'organisation rurale.[44]

Dans le voisinage immédiat de Mouhet, hérités de l'organisation seigneuriale antérieure, plusieurs sites attestent cette structuration du territoire dès la fin du Moyen Âge. Le site de Chassincourt paraît ainsi résulter de l'autorisation accordée par Guy de Chauvigny, vicomte de Brosse, à Mathelin de la Celle pour y édifier un château et forteresse au milieu du XVe siècle, construction attestée par la documentation au début du XVIe siècle. L'implantation de cette résidence s'inscrit dans le mouvement plus large de création ou de réorganisation de sites fortifiés observé dans la vallée de l'Anglin à la fin de la guerre de Cent Ans. Chassincourt pourrait correspondre non pas à un château princier mais plutôt à une résidence seigneuriale fortifiée organisée autour d'un domaine agricole et forestier.[45]

Ces implantations seigneuriales secondaires s'inscrivaient dans un territoire où plusieurs sites, tels que Rhodes, La Roche-Mouhet ou La Goutte-Bernard, formaient un ensemble hiérarchisé de résidences nobles de dimensions variables.

À proximité, le lieu-dit des Forges témoigne d'une autre dimension de cette organisation territoriale. Mentionné dès 1394 et fortifié après autorisation en 1465, le site semble devoir son nom à une activité métallurgique antérieure à l'établissement seigneurial. Dans la vallée de l'Anglin, plusieurs résidences seigneuriales semblent liées à l'exploitation du minerai de fer, activité attestée archéologiquement dans la région du Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne. Cette activité métallurgique ne relève pas d'indices isolés : les fouilles de Faon révèlent une production organisée, associant structures bâties, fours de réduction et accumulation de scories, témoignant d'une exploitation durable des ressources locales.[46] [47]

6 – Mouhet au XIXe siècle : population, économie, circulations

Tout au long du XIXe siècle, Mouhet apparaît comme une commune rurale démographiquement solide. Les recensements révèlent une population relativement élevée pour une paroisse à habitat dispersé.[48] [49]

Population de Mouhet, 1793–2023

Année	1793	1836	1846	1886	1901	1936	1968	1999	2023
Population	530	1320	1349	1330	1305	991	827	478	418

Le maximum démographique fut atteint dans la seconde moitié du XIXe siècle, ce qui invite à

[44] Georges Lefebvre, *La Révolution française*, Paris, PUF, 1963 ; Archives départementales de l'Indre, série Q.
[45] Eugene Hubert, Archiviste Départemental de l'Indre, Chateauroux. Généalogie De la Maison de La Celle, Mellottée, MDCCCCXXV.
[46] Querrien Armelle, Joël Moulin, *Résidences seigneuriales et occupation du sol dans la vallée de l'Anglin au Moyen Age,* February 2019, Paris 1 Panthéon-Sorbonne University.
[47] Ferdière Alain, de Kisch Yves. *Circonscription du Centre. In: Gallia, tome 42, fascicule 2*, 1984. pp. 271-325; en ligne : Persée.
[48] Gabriel Désert, *La vie rurale en France au XIXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1978.
[49] Archives départementales de l'Indre (AD 36), série M, recensements de population, 1836–1936.

nuancer l'image d'un déclin rural précoce souvent associée à l'histoire des campagnes françaises.[50]

L'agriculture demeura de type mixte et fit preuve d'une certaine résilience. Les voies de circulation s'améliorèrent tout en conservant des tracés anciens. Mouhet s'intégra ainsi aux circulations régionales sans pour autant connaître de processus d'urbanisation.[51] [52]

Les ressources minérales du territoire apparaissent également dans la documentation du XIXe siècle. Un rapport présenté au Conseil général de l'Indre en 1866 par l'ingénieur des Mines A. Carnot mentionne la présence, près du lieu-dit de Mazou, orthographié Mazon dans le rapport, de terres pouvant être utilisées pour la fabrication de la porcelaine «comme kaolin».[53] Ces argiles kaoliniques résultent de l'altération des feldspaths contenus dans les granites. Ce dépôt s'explique par la présence, au sud de Mouhet, d'affleurements granitiques appartenant au rebord du massif cristallin du Limousin, dont l'altération produit des argiles kaoliniques. Aucun indice ne permet toutefois d'affirmer que ce gisement ait été exploité à une échelle industrielle, ce qui suggère que le gisement était probablement de dimension limitée ou d'intérêt économique réduit. Le tracé de l'autoroute A20, construit à la fin du XXe siècle et traversant ce secteur, a par ailleurs profondément modifié ce secteur.

Le substrat géologique du secteur, dominé par les gneiss et micaschistes du plateau d'Aigurande, ainsi que la présence de formations altérées favorables à la formation de kaolin, expliquent en partie l'exploitation ancienne de certaines ressources minérales. Les sondages réalisés au sud du territoire en témoignent.[54]

7 – Mouhet au XXe siècle : contraction démographique et recomposition rurale

La Première Guerre mondiale constitue la rupture démographique décisive. La baisse de population observée après 1911 fut brutale et durable. Les pertes humaines de la guerre, puis la mécanisation agricole et l'exode rural accélérèrent la diminution du nombre d'habitants.[55] [56] [57]

Pour autant, Mouhet ne s'effondra pas. Les exploitations se regroupèrent, les hameaux subsistèrent, et la commune s'adapta à une densité de population plus faible. Le Mouhet du XXe siècle n'est pas celui d'une disparition, mais d'une contraction du peuplement : la persistance d'un paysage ancien avec un nombre réduit d'habitants.

[50] Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen*, Stanford, Stanford University Press, 1976.
[51] Pierre Goubert, *Beauvais et le Beauvaisis*, Paris, SEVPEN, 1960.
[52] Daniel Roche, *La France des Lumières*, Paris, Fayard, 1993.
[53] A. Carnot, « Rapport sur la carte géologique et agronomique de l'Indre », *Rapports de M. le Préfet et procès-verbaux du Conseil général du département de l'Indre, session ordinaire et extraordinaire de 1866*, Châteauroux, Typographie et lithographie Ve Migné, 1866, pp 129-130.
[54] Delorme Johannès, Emberger André. La série cristallophyllienne renversée du Plateau d'Aigurande. In: Revue des sciences naturelles d'Auvergne, volume 15 fascicule 1-2, 1949. pp. 43-82; en ligne : Persée.
[55] Jean-Jacques Becker, *La France en guerre, 1914–1918*, Paris, Complexe, 1980.
[56] Archives départementales de l'Indre (AD 36), série M, recensements de population, 1911–1936.
[57] Michel Coulomb, *L'agriculture française depuis 1945*, Paris, La Documentation française, 1999 ; Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen*, Stanford, Stanford University Press, 1976.

Au début du XXIe siècle, la commune compte un peu plus de quatre cents habitants, ce qui contraste fortement avec les plus de mille trois cents habitants recensés au XIXe siècle.

8 – Toponymie

Les noms de lieux conservent une mémoire longue du territoire de Mouhet. Les toponymes liés à la seigneurie, aux terres monastiques, à la végétation, aux voies de circulation et aux pratiques agricoles révèlent des strates successives d'occupation et d'exploitation du territoire.

Le toponyme « Mouhet » s'inscrit dans une série régionale issue du suffixe gallo-romain -acum, dont l'évolution phonétique a conduit à des formes en -et dans le sud du Berry. Cette formation suggère une origine antique, probablement liée à un nom de personne.[58] [59]

Certaines formes anciennes, telles que « Mouet », rappellent également des évolutions phonétiques médiévales et modernes, sans remettre en cause l'ancienneté du radical.

L'analyse toponymique constitue ainsi, aux côtés des sources écrites et cartographiques, un outil privilégié pour restituer l'organisation ancienne du paysage.

Dans un territoire à habitat dispersé comme Mouhet, ces noms permettent souvent de repérer d'anciens domaines, des zones de défrichement ou des espaces autrefois liés à des activités agricoles spécifiques. Ils constituent ainsi un complément précieux aux sources écrites et cartographiques.

La toponymie confirme ainsi ce que suggèrent les archives et les cartes : l'histoire de Mouhet est inscrite dans son paysage autant que dans ses documents.

L'étude des lieux-dits conservés dans le cadastre napoléonien permet d'identifier plusieurs de ces strates historiques. Certains noms renvoient vraisemblablement à des noyaux d'occupation très anciens. Le toponyme Rapissac, dont le suffixe *-ac* dérive du latin *-acum*, pourrait correspondre à un ancien domaine d'origine gallo-romaine, type d'établissement rural fréquent dans les paysages du centre de la France. De même, Chassincourt, avec son suffixe *-court* issu de *curtis*, évoque un domaine agricole du haut Moyen Âge. Ces formes suggèrent l'existence d'une mise en valeur du territoire antérieure à la formation de la paroisse de Mouhet.

La toponymie conserve également la trace de l'organisation seigneuriale du paysage. Autour de Rhodes, plusieurs appellations – telles que *Le Parc* ou *Pré de la Maison* – évoquent l'existence d'un domaine seigneurial comprenant probablement des terres réservées, des espaces boisés et des zones de pâture. Le site de La Roche-Mouhet conserve pour sa part dans les noms de lieux la mémoire d'un petit ensemble hydraulique et agricole, avec des

[58] Gendron Stéphane. *Odonymie de La Châtre (Indre)*. In: Nouvelle revue d'onomastique, n°56, 2014. pp. 71-99; doi : https://doi.org/10.3406/onoma.2014.1803; en ligne : Persée.
[59] Baudot Marcel. *Géographie toponymique du suffixe gallo-romain -acum d'après les finales actuelles*. In: Revue Internationale d'Onomastique, 5e année N°3, Septembre 1953. pp. 161-172; en ligne : Persée.

appellations telles que *Étang de la Roche*, *Ruisseau de la Roche* ou *Goutte du Moulin*, qui rappellent l'importance des aménagements hydrauliques dans l'économie rurale.

La présence monastique apparaît également dans plusieurs toponymes. Des noms comme *Pacage de Moutier* ou *Pré du Courtaud d'Aubignac* suggèrent l'existence de terres autrefois liées à l'abbaye cistercienne d'Aubignac. Ces indices toponymiques confirment l'influence agricole exercée par l'abbaye dans les environs immédiats de Mouhet, notamment par l'intermédiaire de la grange de L'Auberthe.

Cette organisation du territoire apparaît également dans plusieurs noms associés aux résidences seigneuriales voisines. Les lieux-dits liés à Chassincourt, Chavenière ou la Bazonnerie conservent la mémoire de petits domaines fortifiés identifiés par la cartographie historique comme *castels repaires*. Ces implantations seigneuriales secondaires participaient à l'encadrement du territoire paroissial autour de Mouhet.

La présence, dans le cadastre napoléonien, de parcelles telles que «Pré de la Maison» et «Grand Pré de la Maison» autour de ce site suggère la survivance d'un ancien domaine organisé autour d'une habitation principale. L'observation de la cartographie du XVIII^{e} siècle (Atlas de Trudaine) montre en outre, à l'ouest de la route, un groupe de bâtiments de plan structuré, disposés autour d'un espace central, compatible avec un noyau d'exploitation ou une résidence de type domanial. L'ensemble indique la transformation progressive d'un centre seigneurial en simple repère d'habitat, tout en conservant dans la toponymie et la morphologie du bâti la mémoire de sa structure foncière. (Un exemple détaillé de cette lecture parcellaire est proposé en annexe).

De nombreux noms de parcelles décrivent directement les formes d'exploitation du sol et les caractères du paysage : *Ouche*, *Pièce*, *Chaume*, *Brande*, *Genêt* ou *Vignes*. Ces appellations évoquent tantôt des champs clos, tantôt des terres de défrichement ou des zones de végétation particulière, et conservent parfois le souvenir de cultures aujourd'hui disparues, comme les petites vignes autrefois présentes dans la région.

Enfin, un ensemble important de noms liés à l'eau – *Étang*, *Goutte*, *Ruisseau*, *Fontaine* – souligne le rôle structurant du réseau hydrographique dans l'économie rurale traditionnelle. Les étangs, les moulins et les prairies humides formaient un système hydraulique cohérent permettant l'exploitation des moulins, l'irrigation des prés et parfois la pisciculture.

L'étude des noms de lieux révèle également l'importance des ressources naturelles dans l'organisation du territoire. Les affleurements granitiques autour de La Roche, les sites métallurgiques attestés aux Forges et les terres kaoliniques identifiées près de Mazou témoignent d'une exploitation ancienne et diversifiée du sous-sol. Ces éléments complètent l'image d'un paysage rural structuré à la fois par l'agriculture, les aménagements hydrauliques et certaines ressources minérales.

Ainsi, la toponymie de Mouhet révèle la superposition de plusieurs logiques territoriales : domaines agricoles anciens, structures seigneuriales, exploitation monastique et organisation

paroissiale. Par ces indices dispersés dans le paysage, elle confirme que l'histoire du territoire s'inscrit durablement dans la longue durée de la géographie même de la commune.[60] [61] [62]

Pris ensemble, ces éléments — structures agricoles, indices métallurgiques et organisation hydraulique du paysage — révèlent des fonctions complémentaires au sein du territoire. L'ensemble de ces indices suggère que l'organisation territoriale observée à l'époque seigneuriale s'inscrit en réalité dans un système d'exploitation plus ancien, structuré autour des ressources hydrauliques, agricoles et métallurgiques du territoire.

Ces indices toponymiques suggèrent ainsi que l'organisation fondamentale du territoire de Mouhet était déjà largement constituée à la fin du Moyen Âge.

Conclusion — Mouhet : permanence d'une structure territoriale

En ce sens, Mouhet n'est pas un lieu marginal défini par le déclin. Il s'agit d'un territoire dont la cohérence s'est forgée au Moyen Âge, s'est stabilisée à l'époque moderne, s'est mesurée au XIX^{e} siècle et s'est condensée au XX^{e} siècle. Son paysage demeure lisible parce qu'il n'a jamais connu de réorganisation radicale du territoire.

Ainsi, des affleurements granitiques de La Roche aux terres kaoliniques de Mazou et aux anciens sites métallurgiques des Forges, les ressources du sous-sol ont discrètement contribué à structurer, dans la longue durée, l'occupation et l'exploitation du territoire de Mouhet.

Il ne s'agit donc pas de l'histoire d'un village disparu, mais de celle d'un territoire dont la cohérence s'est maintenue à travers les transformations des siècles, et dont le paysage conserve encore les traces visibles.

L'ensemble de ces indices — cartographiques, toponymiques et géologiques — montre que le territoire de Mouhet s'inscrivait dans un réseau local associant établissements monastiques, résidences seigneuriales secondaires et exploitation des ressources du sol.

Ainsi, le paysage de Mouhet demeure l'archive silencieuse de son histoire longue.

[60] Cadastre napoléonien de Mouhet, 1829.
[61] Albert Dauzat et Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Larousse, 1963.
[62] Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, Genève, Droz, 1990–1998.

Bibliographie

Sources d'archives et cartographiques

• Archives départementales de la Creuse (AD 23). Fonds de l'abbaye d'Aubignac, série H.
• Archives départementales de l'Indre (AD 36).

séries G (clergé) ;
séries E (minutes notariales) ;
séries L (Révolution) ;
séries M (recensements de population) ;
séries Q (biens nationaux)• Archives départementales de l'Indre. Cadastre napoléonien de la commune de Mouhet, 1829, cote 3 P 134/23.

• Archives départementales de la Haute-Vienne (AD 87). Série E (minutes notariales).
• Archives nationales. *Atlas de Trudaine pour la généralité de Bourges*, n° 303, Cher–Indre, route de Paris à Toulouse, cote CP/F/14/8459 (v. 1745–1780).
• Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et Bibliothèque nationale de France (BnF). *Carte de Cassini*, XVIII[e] siècle.

Sources imprimées

• *Dictionnaire de l'Indre*. Châteauroux, Société d'émulation de l'Indre.
• Carnot, A., « Rapport sur la carte géologique et agronomique de l'Indre », dans *Rapports de M. le Préfet et procès-verbaux du Conseil général du département de l'Indre. Session ordinaire et extraordinaire de 1866*, Châteauroux, Typographie et lithographie V[e] Migné, 1866. *Gallia Christiana*, t. II, Paris.
• *Pouillé du diocèse de Bourges*. Éditions médiévales et modernes.
• Viton de Saint-Allais, Nicolas. *Nobiliaire universel de France*, Paris, 1814–1843.

Travaux et études

Histoire rurale et structures sociales

• Baills-Talbi Nathalie, Blanchard Philippe. *Sépultures de nouveau-nés et de nourrissons du 1er âge du Fer au haut Moyen Âge découvertes hors des contextes funéraires traditionnels sur les territoires carnute, turon et biturige cube : inventaire, synthèse et interprétations. In: Ensembles funéraires gallo-romains de la Région Centre - 1. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France*, 2006.
• Baudot Marcel. *Géographie toponymique du suffixe gallo-romain -acum d'après les finales actuelles*. In: Revue Internationale d'Onomastique, 5e année N°3, Septembre 1953.
• Bloch, Marc. *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. Paris, Armand Colin, 1931.
• Bloch, Marc. *La société féodale*. 2 vol. Paris, Albin Michel, 1939.
• Brissaud Laurence. *Sépultures et habitats gallo-romains en Bas-Berry. [Gallo-roman burials and settlement in Bas-Berry].* In: Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes du Colloque ARCHEA/AGER (Orléans, 7-9 février 1992) Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1993.
• Brissaud Laurence, Lorenz Jacqueline, Lorenz Claude. *Les coffres funéraires*. In: La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre). Mémoire 1 du Musée d'Argentomagus. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1992.
• Champeval, Jean-Baptiste. *Notice historique de la maison de Saint-Martin de Bagnac.* Limoges, 1897.
• Delorme Johannès, Emberger André. La série cristallophyllienne renversée du Plateau d'Aigurande. In: Revue des sciences naturelles d'Auvergne, volume 15 fascicule 1-2, 1949.
• Deshoulières François. *Les églises du Berry. Synthèse et conclusions*. In: Bulletin Monumental, tome 90, n°1, année 1931.

• Duby, Georges. *Guerriers et paysans*. Paris, Gallimard, 1973.
• Ferdière Alain, de Kisch Yves. *Circonscription du Centre. In: Gallia, tome 42, fascicule 2*, 1984. pp. 271-325; https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1984_num_42_2_1925.
• Font-Réaulx Jacques de. *Pouillés de la province de Bourges* (Texte) Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1961.
• Fossier, Robert. *Enfance de l'Europe*. 2 vol. Paris, Presses Universitaires de France, 1982.
• Gendron Stéphane. *Odonymie de La Châtre (Indre)*. In: Nouvelle revue d'onomastique, n°56, 2014.
• Higounet, Charles. *Paysages et villages du Moyen Âge*. Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1986.
• Hubert, Eugène, Archiviste Départemental de l'Indre, Chateauroux. Généalogie De la Maison de La Celle, Mellottée, MDCCCCXXV (1925).
• Jesset Sébastien, Josset Didier, Nissen Anne. *L'habitat rural médiéval en région Centre-Val de Loire. Un premier bilan*. In: Archéologie du Midi médiéval. Supplément n°9, 2020.
• Lelong Charles. *Note sur une sculpture gallo-romaine de Mouhet (Indre).* In: Revue archéologique du Centre de la France, tome 9, fascicule 2, 1970.
• Peytremann Édith. *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle. Volume 1*. In: Peytremann Édith. *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle*. Volume 1. Chelles : Association française d'archéologie mérovingienne, 2003.
• Peytremann Édith. *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle. Volume 2*. In: Peytremann Édith. *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle. Volume 2*. Chelles : Association française d'archéologie mérovingienne, 2003.
• Querrien Armelle, Joël Moulin, Résidences seigneuriales et occupation du sol dans la vallée de l'Anglin au Moyen Age, February 2019, Paris 1 Panthéon-Sorbonne University.

Histoire rurale moderne et contemporaine

• Becker, Jean-Jacques. *La France en guerre, 1914-1918*. Paris, Complexe, 1980.
• Désert, Gabriel. *La vie rurale en France au XIX^e siècle*. Paris, Armand Colin, 1978.
• Jacquart, Jean. *La crise rurale en Île-de-France*. Paris, Armand Colin, 1974.
• Weber, Eugen. *Peasants into Frenchmen*. Stanford University Press, 1976.

Révolution française et structures locales

• Egret, Jean. *La Révolution des notables*. Paris, Armand Colin, 1950.
• Furet, François. *La Révolution française*. Paris, Hachette, 1988.
• Jessenne, Jean-Pierre. *Pouvoir au village et Révolution*. Lille, Presses universitaires de Lille, 1987.
• Tackett, Timothy. *Religion, Revolution, and Regional Culture in Eighteenth-Century France*. Princeton University Press, 1986.

Paysage, cartographie et toponymie

• Dauzat, Albert ; Rostaing, Charles. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*. Paris, Larousse, 1963.
• Farcy, Jean-Claude. *Le cadastre napoléonien*. Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1994.
• Pelletier, Monique. *La carte de Cassini*. Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1990.
• Jacques, Roger. Mouhet (Indre). *Les Hirondelles. In: Archéologie médiévale*, tome 27, 1997. p. 165;

Abstract (English)

This article offers a long-term territorial analysis of the commune of Mouhet (Indre), located at the historical boundary between Berry, Marche and Limousin. Rather than tracing the emergence of a village through written sources, it examines the progressive structuring of a rural territory through seigneurial, monastic and ecclesiastical frameworks.

Combining archival, cartographic, cadastral, toponymic and archaeological evidence, the study reveals a coherent territorial organisation already established in the medieval period. It also suggests the existence of earlier forms of occupation and resource exploitation, particularly linked to agricultural storage and metallurgy.

Despite the institutional transformations of the French Revolution and the demographic changes of the nineteenth and twentieth centuries, the fundamental structures of the landscape remained remarkably stable. Mouhet thus appears as a long-lasting territorial system rather than a marginal rural settlement.

Mots-clés

Mouhet ; Berry ; histoire rurale ; paysage ; organisation territoriale ; seigneurie ; toponymie ; archéologie rurale.

Keywords

Mouhet; Berry; rural history; landscape history; territorial organisation; seigneurial structures; toponymy; rural archaeology.

ANNEXE — Micro-reconstitution du domaine de la Maison-Rouge (Clidier)

L’analyse du cadastre napoléonien permet de proposer une reconstitution hypothétique de l’organisation du domaine associé au toponyme de La Maison Rouge. Deux parcelles de grande dimension, désignées comme « Pré de la Maison » et « Grand Pré de la Maison », sont situées de part et d’autre de l’axe de circulation principal. Cette disposition symétrique suggère l’existence d’un domaine structuré autour d’un centre d’habitation principal, désigné implicitement par le terme « Maison ».

La proximité immédiate de deux habitations de taille notable sur le plan cadastral renforce l’hypothèse d’un noyau d’exploitation ou d’un ancien centre seigneurial localisé dans cette zone. L’organisation des parcelles, leur orientation par rapport à la voie et leur dénomination convergente indiquent une structuration foncière cohérente, caractéristique d’un domaine agricole ancien.

L’ensemble suggère ainsi la survivance, dans la trame parcellaire du XIX^{e} siècle, d’un ancien domaine organisé autour d’une habitation principale, probablement liée à la seigneurie de La Maison Rouge attestée dans les sources du XVI^{e} siècle. Cette reconstitution demeure hypothétique, mais elle s’appuie sur la convergence de la toponymie, de la cartographie et de la morphologie parcellaire.

John Waples, Mouhet, mars 2026. Rev 3